

COMMUNE DE FELDKIRCH

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 janvier 2021

Sous la présidence de M. le Maire, Pierre SALZE, ouverture de la séance à 8 h 30, à la Mairie,

Présents : Mme STRUB Francine, M. TOME Jean, Mme BLUMSTEIN Nicole, adjoints.
MM. Mmes OLIVIER Perrine, SONGY Thierry, ROMANN Jean-Marie, FRANZ Paul Laurent, HERRISÉ
Anne, conseillers municipaux.

Excusés / Procurations :
M. Loïc FELLY a donné procuration à M. ROMANN Jean-Marie
Mme ROST Claire a donné procuration à Mme Nicole BLUMSTEIN
Mme GROSS Sabine a donné procuration à M. Jean TOME
M. STIRMLINGER Francis a donné procuration à Mme STRUB Francine
Mme BAUDUIN Laetitia a donné procuration à Mme OLIVIER Perrine

Excusés / Absents : M. BOOTZ Philippe

Mme Nicole BLUMSTEIN, adjointe au Maire est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

Point unique : budget Lotissement 2020 – Décisions modificatives

➤ **Désignation d'un secrétaire de séance**

Conformément à l'article 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.
Mme Nicole BLUMSTEIN est désignée secrétaire de séance, elle sera assistée par Mme Marie-Thérèse MANN.

Point unique : Budget Lotissement 2020 – Décisions modificatives

Afin de pouvoir intégrer les écritures de stocks pour l'année 2020, pour le lotissement, les décisions modificatives suivantes doivent être prises :

➤ **Intégration stock final :**

Crédits supplémentaires

Dépenses Art 3555/040 terrains aménagés : + 5 286 300 €

Recettes Art 71355/042 Variation des stocks de terrains aménagés : + 5 286 300 €

➤ **Variation des stocks de terrains aménagés :**

Crédits supplémentaires

Dépenses Art 71355/042 variation des stocks de terrains aménagés : + 2 664 743 €

Recettes Art 3555/040 terrains aménagés : + 2 664 743 €

Crédits supplémentaires

Dépenses Art 023/023 virement à la section d'investissement : + 2 621 557 €

Recettes Art 021/021 virement de la section de fonctionnement : + 2 621 557 €

➤ ***Transfert de charges financières :***

Crédits supplémentaires

Dépenses Art 608/043 frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement : + 1 150 000 €

Recettes Art 796/043 transfert de charges financières : + 1 150 000 €

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les décisions modificatives telles que décrites ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 8 h 40.